

Nos honoraires 2026 (détails des prestations en agence)

VENTE			
Prix du bien	Honoraires TTC (TVA20%)	Prix du bien	Honoraires TTC (TVA20%)
Estimation d'appartement	150 €	350.001€ à 520.000€	3,5%
Jusqu'à 120.000€	6% minimum 4500€	520.001€ à 920.000€	3%
120.001€ à 180.000€	5%	920.001€ à 1220.000€	2,5%
180.001€ à 350.000€	4%	Supérieur à 1220.001€	2%
Local commercial 10% TTC du prix du bien			

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire des deux. Lorsque les honoraires sont à la charge du vendeur, ils se calculent sur la base du prix de vente.

GESTION LOCATIVE						
Prestations	Honoraires TTC (TVA20%)					
	Loyer ≤ 1000€	Loyer 1001€ à 1500 €	Loyer 1501€ à 2000 €	Loyer ≥ 2000 €		
Gestion courante	5,8 % TTC	5 % TTC	4,5 % TTC	4 % TTC		
En option	Taux prime GLI : 2,2 % TTC		Sinistre ou contentieux: Forfait 150 € TTC			
LOCATION						
Prestations		Honoraires TTC (TVA 20%)				
Visites, Constitution dossier, Rédaction et signature du bail		10 €/m ² (surface < 100m ²)	8 €/ m ² (surface > 101m ²)			
Réalisation de l'état des lieux		Location nue : 2 €/m ² Location meublée : 3 €/m ²				
Baux commerciaux : Visites, Constitution dossier, Rédaction et signature du bail : 26% HT du loyer annuel HT-HC						

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 modifié par la loi « ALUR » du 24 mars 2014: Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année